



Déclaration préalable Force Ouvrière CHSCT-M du 20 mars 2019

Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs de l'administration,
Mes chères collègues.

À l'instant de démarrer une nouvelle mandature du CHSCT Ministériel, le Syndicat Force Ouvrière est en droit de se poser des questions et elles sont de plusieurs sortes :

Le CHSCT-M va-t-il aller jusqu'au bout de son mandat ?

À la vue des multiples annonces gouvernementales concernant la mise en place du CSA (fusion des CT et CHSCT) dans la Fonction publique, nous pouvons en douter et, dans ce cas, que faites vous de l'expression des agents qui, lors des élections du 06 décembre 2018, ont renouvelé leur confiance en ces instances ?

En agissant ainsi vous faites un déni de démocratie en ignorant et détournant les votes des agents.

Le CHSCT-M va-t-il réellement travailler alors qu'il reste encore nombre de problèmes à régler ?

On peut parler en vrac :

- des Risques Routiers qui ont explosé dans les Supra DREAL ainsi qu'à l'Agence VNF
- du risque Amiante qui a vu récemment, en 2018, un agent de la DIRO travailler sur une section Amiantée et se trouver ainsi exposé sciemment au risque d'inhalation de fibres,
- des poussières, particules fines et autres polluants auxquels sont exposés les Personnels d'Exploitation tous les jours dans leurs missions
- des RPS en hausse dans notre Ministère suite aux annonces de réduction d'effectifs et de démantèlement de certains services
- du sentiment d'abandon des personnels et de la perte de sens des missions qu'ils exercent.

À ce titre, faut-il rappeler l'obligation faite au chef de service de combattre les organisations de travail pathogènes et délétères ? - Code du Travail article L.4121-1

Faut-il rappeler l'instruction RPS du MEDDE / MLET du 19 août 2014 ?

- objectif 1 : l'encadrement de tous niveaux sera formé au travers d'une approche globale du management.

Commentaire FORCE OUVRIÈRE : nous sommes loin de l'objectif, tous les niveaux de l'encadrement n'ont pas suivi ces formations et ceux qui les ont suivies ont bien du mal à

les appliquer au vue des multiples restructurations imposées au pas de charge et qui traînent avec elles leurs wagons de RPS.

Doit-on également rappeler que former les encadrants ne permet pas de décharger toute la responsabilité sur eux ?

- objectif 2 : l'encadrement sera formé à l'impact du travail et du mode de management des RPS.

Commentaire FORCE OUVRIÈRE : nous le répéterons encore et encore, on ne doit pas manager les RPS, on doit éviter leur apparition et les combattre mais en aucun cas les manager et surtout éviter de les créer ce qui est malheureusement le cas.

- objectif 3 : les compétences des agents seront développées en mettant en place des actions de formation adaptées à l'évolution des missions des services.

Commentaire FORCE OUVRIÈRE : bienvenue en « Absurdie », le ministère supprime des missions et pour le peu qu'il en reste, les agents ont à peine le temps de s'approprier les contours de leur nouvelle mission, que le service est restructuré ou change de site.

- objectif 4 : Accompagner les services dans la mise en œuvre de leurs obligations.

Commentaire FORCE OUVRIÈRE : tout un chacun est bien trop préoccupé à sauver ses fesses dans ce grand bazar pour penser à mettre en œuvre une quelconque obligation, c'est le règne du « tu te démerdes » et du « je veux pas le savoir ».

Et que fait le CHSCT-M dans tout cela, il produit des notes, des décisions, sans se rendre compte que tout part à vau l'eau ; deux collègues, deux hommes, deux maris ou pères ont préféré le repos éternel aux éternelles brimades, à la perte de sens de leur travail, à l'isolement et l'abandon dont leur service a fait preuve vis-à-vis d'eux.

Ils vont apparaître sous la forme de chiffres dans nos documents, voilà sur quoi le SCOTCH-M devrait travailler : transformer ou remettre des noms, des visages, sur les chiffres et les ETP.

FORCE OUVRIÈRE pour sa part ne lâchera pas ses agents, ne cédera pas face à la volonté de ce gouvernement de tout détruite au prétexte qu'il y aurait un nouveau monde, les fonctionnaires ont fait la force de la France, la Fonction Publique a contribué à permettre que tout citoyen de ce pays participe et touche les dividendes de l'expansion de la société Française.

Le CHSCT-M a du travail devant lui, mais il faut qu'il y ait une volonté et des moyens, car la transformation de nos services se fait à marche forcée sans s'occuper des dégâts collatéraux, sans s'occuper de ceux qui restent en panne sur le côté, ceux à qui on impose une mobilité sans s'occuper du contexte familial, ceux qui n'ont plus de missions ou trop de missions.

Le CHSCT-M travaille à 80% pour les agents des DIR et VNF, il n'est pas question de baisser ce taux mais d'augmenter, au-delà des 20% restant, celui concédé aux agents des Administrations Centrales, DREAL, DDT, DIRM, CEREMA, AFB, Météo-France, Agences de l'Eau, Écoles, services Ultra-Marin et tous les autres établissements dont votre ministère a la tutelle... Quitte à ne pas rester en bons termes avec les mathématiciens.

FORCE OUVRIÈRE affirme sa totale opposition au projet de loi de « transformation de la Fonction publique », outil de mise en œuvre des plans massifs de suppressions de postes dans le cadre d'action publique 2022 et au maintien du statut général des fonctionnaires garants d'une égalité de traitement des citoyens.